

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 4 NOVEMBRE 2011

PRÉSENTS

M^{me} GANDOULY, M^{me} BONNANT, M^{me} DUCATILLON, Mme CHAUVIN, M. MOREL, M. ANTARI, M^{me} BOURAYNE (enseignants), M^{me} L'ACHIVER (maître E), M^{me} ROBIN (maître de soutien), M^{me} DELASSALE (directrice), M. BESSIERES (DDEN), M^{me} COTTEN, M^{me} BOCQUENET, M. PANARIELLO, M. KTARI, M^{me} FERREIRA, M^{me} DAHOU (parents élus)

EXCUSÉS

M^{me} ROUSSELET (IEN), M. BERNARD (Maire), M^{me} PERROT, M. NICOLAS (enseignants), M^{me} LARCHET (psychologue scolaire), M. COUNALI (maître G), M. MOHANARAJAN, M. LUBIN (parents élus), M^{me} BLANCHET-SEGARRA (médecin scolaire), M^{me} ROBERT (adjointe d'hygiène scolaire), M. GRANDJEAN (conducteur des travaux), M. SALKA (enseignant ELCO)

INSTALLATION ET COMPÉTENCES DU CONSEIL D'ÉCOLE

Mme DELASSALE déclare la séance ouverte à 18h10 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.
Mme CHAUVIN et Mme COTTEN sont les secrétaires de séance.

Lecture des compétences du Conseil d'École → <http://www.ec-pascal-poissy.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique2>

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS AU COMITÉ DES PARENTS DU CONSEIL D'ÉCOLE

La liste unique de l'Association des Parents d'Élèves de l'Élémentaire Pascal de Poissy (APEEPP) a été élue.
220 électeurs inscrits – 102 votants – 15 bulletins nuls ou blancs – 87 suffrages exprimés – 7 sièges à pourvoir
Taux de participation : 46,36 %

BILAN DE LA RENTRÉE ET PRÉVISION POUR LA CARTE SCOLAIRE 2012-2013

Bilan de la rentrée (6/9/2011)

La rentrée s'est bien déroulée. Il n'y a pas eu de fermeture de classe comme il était envisagé en juin dernier.
Les effectifs sont répartis de la manière suivante :

- | | |
|--|-------------|
| • 20 CP dans la classe de Mme GANDOULY | → 39 CP |
| • 19 CP dans la classe de Mme BONNANT | → 36 CE1 |
| • 24 CE1 dans la classe de Mme DUCATILLON | → 32 CE2 |
| • 12 CE1 + 10 CE2 dans la classe de Mme CHAUVIN | → 23 CM1 |
| • 22 CE2 dans la classe de M. MOREL | → 18 CM2 |
| • 23 élèves de CM1 dans la classe de M. ANTARI | |
| • 18 élèves de CM2 dans la classe de Mme PERROT et Mme DELASSALE | Total : 148 |

Prévisions pour la rentrée 2012-2013

Les chiffres ci-dessous tiennent compte des départs annoncés au cours de l'année 2011-2012 :

- 38 CP + 36 CE1 + 36 CE2 + 32 CM1 + 22 CM2 = 164 élèves (actualisé le 12/11/2011)
- 16 futurs 6^{ème} répartis sur les 3 collèges de secteur : Grands-Champs, Le Corbusier, Jean Jaurès

FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

Présentation de l'équipe pédagogique et des interventions

- Les enseignants ont présentés l'école et les projets de l'année aux familles lors des réunions de septembre. D'autres rencontres auront lieu au cours de l'année scolaire. Depuis la rentrée 2008, les enseignants interviennent également en Aide Personnalisée à l'Élève (APE). Ce dispositif s'adresse aux élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissages. L'adhésion des parents et de l'enfant est indispensable afin que l'aide personnalisée trouve sa pleine efficacité.
- RASED : Mme L'ACHIVER (maître E) a présenté les spécificités du Réseau d'Aides Spécialisées pour les Enfants en difficultés. Le RASED est composé d'une psychologue scolaire Mme LARCHET, d'un maître E Mme L'ACHIVER pour une aide pédagogique et d'une maître G M. COUNALI pour une aide ré-éducative. Les interventions sont effectuées auprès de petits groupes d'élèves qui rencontrent des difficultés persistantes. Mme LARCHET procède à des examens psychologiques et à des observations au sein de la classe, elle fait également le relais entre l'école, les structures spécialisées (Centre Médico-Psychologique...) et l'équipe pédagogique. Elle présente à presque toutes les équipes éducatives organisées à l'école. (cf. FA n°29)
- Le soutien dans le cadre de la prévention de l'illettrisme en éducation prioritaire est mis en place par Mme ROBIN. Elle intervient essentiellement dans les domaines de la lecture, de la production d'écrit et de l'orthographe pour apporter une aide complémentaire à celle de l'enseignant dans le cadre de co-intervention dans la classe ou en prenant en charge de petits groupes d'élèves en difficultés dont les besoins ont été identifiés par l'enseignant. (cf. FA n°28)
- ELCO : M. SALKA enseigne la culture et la langue marocaine. Il intervient chaque mardi de 16h30 à 18h30.

Étude des textes fondamentaux

Le règlement intérieur voté en 2010-2011 a été communiqué aux familles dès la rentrée 2011-2012.

Une modification y est apportée : interdiction d'apporter des téléphones portables et appareil de type ipod.

Le règlement modifié est adopté par le conseil d'école à l'unanimité

Le Contrat d'Objectif Scolaire (COS)

C'est un projet tourné vers la réussite de tous les élèves qui s'articule avec le projet d'établissement du collège les Grands-Champs et les projets d'école (Fournier-Ronsard-Montaigne-Pascal). Il prend également en compte les autres projets interministériels, en particulier ceux pilotés par les ministères de la Culture et de la Cohésion sociale.

Il vise à :

- ▶ faire acquérir par tous les élèves les connaissances et les compétences du socle commun
- ▶ développer l'ambition scolaire pour tous
- ▶ articuler le projet du réseau avec les actions hors temps scolaires, en lien avec les familles et les partenaires de l'école.

Ce projet est actuellement en cours d'élaboration. La nomination de Mme Soudé au poste de coordonnatrice du RRS facilite grandement la liaison entre les écoles et le collège du RRS.

Le Projet d'école (2011-2014)

L'équipe s'est réunie à plusieurs reprises pour mettre en œuvre les fiches-actions(FA) :

- ▶ FA01 : Jardinage → Les besoins en matériel et plants ont été listés, des appels à donations ont été lancés. L'entretien des plates-bandes a été demandé au service des espaces verts de la mairie. Un projet de visite du potager de la SEGPA du collège les Grands-Champs est à l'étude.

- ▶ FA02 : Sorties éducatives → Chaque classe bénéficiera, au moins, d'une sortie par trimestre. Une sortie d'école pour la fin de l'année est envisagée par l'équipe mais rien n'est arrêté à ce jour.
- ▶ FA03 : Bucco-dentaire → Le projet de M'T DENTS pour les CP est souhaité par l'équipe mais à ce jour les interventions sur Poissy n'ont pas été reconduites. Une demande a été déposée.
- ▶ FA04 : Club Coup de Pouce Clé → Le projet est reconduit et se mettra en place le 21/11/2011. Mme BONNANT est la coordonnatrice de ce dispositif pour l'école Pascal.
Le Club Coup de Pouce est une action péri scolaire et péri-familiale proposée par la commune de Poissy dans le cadre de son Projet de Réussite Educative, en partenariat avec l'Education Nationale et l'Apfée, Association Pour Favoriser l'égalité des chances à l'école.
Le Club s'adresse uniquement à des élèves de Cours Préparatoire (CP). Chaque club se compose de cinq élèves, encadrés par un animateur qui leur propose des activités ludiques de lecture et d'écriture. L'accueil est assuré de 16h30 à 18h00 quatre soirs par semaine. L'école Pascal dispose de deux Clubs.
- ▶ FA05 : Jeux éducatifs (Accompagnement Éducatif) → Non reconduit par l'équipe pour 2011-2012
- ▶ FA06 : Bibliothèque de quartier → Faute de place, le projet n'a pas pu être reconduit pour 2011-2012. Une sortie à la médiathèque pourrait être envisagée au cours de l'année.
- ▶ FA07 : Liaison GS-CP → Des réunions entre les enseignants de GS, CP, CE1 sont programmées chaque trimestre. Des projets en direction des élèves sont mis en œuvre.
- ▶ FA08 : Anglais → Les élèves de CE1 à CM2 bénéficient de l'anglais par les enseignants habilités de l'école. La validation des compétences (A1) est faite à chaque niveau.
- ▶ FA09 : Littérature de jeunesse → Les enseignants poursuivent les activités dans les classes. Une programmation de cycle sera rédigée au cours de l'année scolaire.
- ▶ FA10 : Jeunesses Musicales de France <http://www.lesjmf.org/> → Le projet est reconduit pour la plupart des classes.
- ▶ FA11 : Sport avec les ETAPS et les MNS → Les enseignants bénéficient de l'intervention du personnel ETAPS et MNS de la commune. Le projet d'Olympiades aura lieu en juin 2012. Le calendrier des temps forts a donc été modifié en conséquence.
- ▶ FA14 : Cinécole → Ce projet de partenariat entre la ville de Poissy, le Cinéma et l'Éducation Nationale est reconduit. Plusieurs classes y participeront.
- ▶ FA15 : Eurékades → Non reconduit par l'équipe pour 2011-2012
- ▶ FA16 : Atelier vidéo (Accompagnement Éducatif) → M. ANTARI a reconduit ce projet qui s'ouvre aux élèves de Cycle 3. L'activité a lieu chaque vendredi de 16h30 à 18h.
- ▶ FA17 : APER → Les actions de préventions routières sont conduites du CP au CM2. Les élèves de CM bénéficieront de l'intervention de la Police Municipale. La date reste à définir. L'attestation (APER) est complétée au fur et à mesure de la scolarité de l'élève.
- ▶ FA18 : ELCO → Interventions reconduites pour les cours de marocains. Les cours d'algériens et de turcs proposés l'an dernier n'ont pas été renouvelés.
- ▶ FA19 : Aide aux devoirs (Accompagnement éducatif) → Mme BONNANT, Mme ELUERE, M. ANTARI, Mme

DELASSALE prennent en charge des groupes d'élèves (CP au CM2) du lundi au jeudi pour apporter des aides méthodologiques aux élèves et les accompagner à faire leurs leçons.

- ▶ FA20 : Accéder aux Technologies d'Information et de Communication → Les élèves sont sensibilisés dès le CP aux TIC. Les actions sont adaptées selon le niveau des élèves et elles visent à permettre l'acquisition du Brevet d'Informatique et d'Internet (B2i) pour tous.
- ▶ FA21 : Site Internet → <http://www.ec-pascal-poissy.ac-versailles.fr/> . L'objectif est d'améliorer la communication des actions conduites au sein de l'école. Les maintenances du site de l'école et de l'espace numérique de travail des enseignants sont faites par Mme DELASSALE. Cette année, un blog a vu le jour. Pour l'instant il est destiné aux élèves de CM2 qui y retrouvent leurs leçons. (Bulletin officiel n°32 du 9 septembre 2010)
- ▶ FA22 : Le Journal du RRS → Le journal « papier » élaboré par le Collège des Grands-Champs les années précédentes n'est pas reconduit. Il est à présent disponible sur Internet sur le site du collège : <http://clg-grands-champs-poissy.ac-versailles.fr/journal>. Le travail précédent d'échanges entre l'école élémentaire et le collège est maintenu.
- ▶ FA23 : Acquisition du B2i → Les objectifs mis en œuvre par la FA20 sont approfondis afin de valider les compétences attendues et obtenir 100% de réussite. Les élèves de CM2 disposent d'une adresse mail académique.
- ▶ FA24 : Exercice à la citoyenneté → Le comportement des élèves s'est nettement amélioré depuis ces dernières années. Des actions restent à poursuivre. Au cours de l'année, les enseignants envisagent de rédiger des « codes de conduite »
- ▶ FA25 : Acquérir une culture humaniste → Toutes les classes poursuivent des actions dans ce sens. Un partenariat entre l'Éducation Nationale, la Mairie et le Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique est mis en place cette année pour réaliser un projet destiné aux écoles du RRS : Musique et théâtre en RRS autour des Fables de Jean de La Fontaine. Il doit permettre de favoriser la prise en compte de la dimension culturelle dans la vie de la classe et de l'école, en conformité avec les Programmes et particulièrement dans le cadre d'activités d'expression musicale, théâtrale et poétique. M. ANTARI s'est porté candidat pour participer à la mise en œuvre. Sa classe bénéficiera des interventions des personnels du Conservatoire, de l'équipe de circonscription.
- ▶ FA26 : Harmonisation des progressions → Les enseignants de GS au CM2 ont fait le point sur les programmations de cycle en lien avec les Programmes et le Socle de Commun. Les documents sont rédigés et utilisés par tous.
- ▶ FA27 : Démarche scientifique → Les projets sont mis en place dans les différentes classes et s'articulent avec les sorties pédagogiques pour certains.

En plus de la pédagogie différenciée établie dans les classes, les actions suivantes sont proposées pour les élèves en difficultés :

- ▶ FA12 : Aide Personnalisée à l'Élève → Les aides sont mises en place en fonction des besoins des élèves par les enseignants de l'école. Les interventions ont lieu les midis ou les soirs.
- ▶ FA13 : Stage de Remise à Niveau → Le dispositif est reconduit pour les CM1 et CM2. La nouveauté : les CE1 pourront y participer. Ces stages auront lieu du 16 au 20 avril 2012, du 9 au 13 juillet 2012, du 27 au 31 août 2012. Les familles des élèves concernées par ce dispositif seront informées par l'enseignant de la classe .
- ▶ FA28 : Soutien scolaire → Reconduit
- ▶ FA29 : Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficultés → Reconduit

Depuis la rédaction du projet d'école (juin 2011), de nouvelles fiches ont été élaborées :

► **FA 30** : « Journalistes-Rédacteurs en herbe » (Accompagnement éducatif) → Cette activité est proposée aux élèves de CM2 de 16h30 à 18h. Elle est précédée d'une activité « Aide aux devoirs ». Les élèves rédigent les articles qui concernent les différentes activités de l'école. Ils sont mis en ligne sur le site par Mme Delassale.

A compter de novembre, les élèves effectueront la mise à jour du cahier de texte en ligne.

Des projets avec le collège les Grands-Champs sont également programmés tout au long de l'année.

Il sera également conduit un projet de journal au format « papier » à partir des articles mis en ligne.

► **FA31** : les livrets scolaires → Les documents d'évaluation à transmettre du CM2 au collège sont nombreux : Livret Personnalisé de Compétences (LPC), Anglais (A1), Brevet d'Informatique et d'Internet (B2i), Attestation de Prévention d'Éducation Routière (APER), Attestation de Premier Secours (APS), Brevet de natation.

A cela s'ajoutent les livrets trimestriels remis à chaque élève tout au long de sa scolarité.

En équipe, il a été décidé d'utiliser un nouvel outil testé l'an dernier dans plusieurs académies : CERISE-PRIM. Cet outil permet un meilleur suivi des compétences d'un élève tout au long de sa scolarité en primaire et facilite la gestion administrative des différents documents.

Le reproche qui pourrait être fait à CERISE est son manque de lisibilité pour les élèves et les familles.

Pour y pallier, les enseignantes de CM2 utilisent un second outil d'évaluation réalisé par G.R.A.P.E. (enseignants, animateurs, illustrateurs, éducateurs, informaticiens et juristes qui proposent des outils pédagogiques)

Les autres organisations de l'année

Les élections :

- Conseil Municipal des Enfants : 13/10/2011 → sont élus LUBIN Junior et MOHANARAJAN Gaëlle
- Professionnelles : elles se sont bien déroulées malgré les nouvelles modalités de vote par Internet
- La Classe Patrimoine dans la région d'Avignon est un projet réalisé par M. Antari pour sa classe de CM1. Toutes les familles, excepté quatre d'entre elles, ont fait les démarches auprès de la mairie pour le financement et sont favorables à ce projet. L'enseignant finalise son projet avant de le soumettre pour validation à Mme l'Inspectrice de la circonscription, MM. Les inspecteurs d'académie des Yvelines et du Vaucluse. La directrice a donné un avis favorable et propose d'accueillir dans sa classe les élèves qui ne pourraient pas partir.

Autres dispositifs

- La cantine : les effectifs sont moindres par rapport aux années précédentes. Le personnel de surveillance est en nombre suffisant. Les enfants sont moins difficiles à gérer que les années précédentes.
- L'étude surveillée : le dispositif est reconduit. L'effectif avoisine une dizaine d'école en moyenne. La surveillance est faite par les enseignants
- La garderie du matin et du soir : un petit groupe d'élève est pris en charge par cette structure.
- L'école des sciences : le dispositif est proposé par la mairie.
- Bibliothèque André Malraux : des activités scolaires sont mises en place pour accompagner les élèves à faire leurs leçons

HYGIÈNE ET SANTÉ SCOLAIRE

La collation fournie par les parents

Les enseignants ont constaté que ces encas sont souvent gras et sucrés. L'équipe souhaite attirer l'attention des parents sur la qualité nutritive de certains goûters. Une réflexion à ce sujet en direction de toutes les familles est à étudier avec les différents partenaires (Education Nationale, commune, personnels de santé, parents...)

> <http://eduscol.education.fr/cid47662/la-collation-matinale-a-l-ecole.html>

Médecin scolaire

Mme BLANCHET-SEGARRA intervient toujours sur l'école mais son secteur d'intervention est vaste. Elle essaye de satisfaire les plus grands nombres des demandes en tenant compte des priorités.

Les Projet d'Accueil Individualisés ont été mis à jour pour les élèves concernés.

L'école n'a pas de Projet Personnalisé de Scolarisation à ce jour. Toutefois, un dossier est en cours d'élaboration.

Adjointe d'hygiène scolaire

Mme ROBERT se charge du bilan des élèves. Il lui reste trois classes à voir.

Les équipes éducatives

Ces réunions sont proposées pour harmoniser la scolarité d'un élève sur du comportement, des compétences ou de son handicap. Tous les partenaires qui interviennent sont conviés. Des priorités sont définies.

Il est rappelé que les absences sur le temps scolaire ne sont pas autorisées sauf à titre exceptionnel. Seuls quatre élèves bénéficient d'un aménagement (décisions prises en équipes éducatives)

SÉCURITÉ DANS L'ÉCOLE

Les jeux dangereux

Des élèves ont commencé à jouer au jeu de la tomate peu avant les vacances de Toussaint. Les enseignants ont renforcé la surveillance et restent aujourd'hui très vigilants. Les élèves concernés et leurs parents ont été sensibilisés à cette pratique. L'enseignante de la classe où les faits sont arrivés a échangé avec tous les élèves sur les risques de cette pratique. Les incidents se sont arrêtés.

L'équipe s'est beaucoup interrogée sur les modalités d'informations auprès des autres élèves et des familles. Afin de ne pas donner l'idée de ce jeu dangereux aux élèves qui ne le connaissaient pas, il a été convenu par l'équipe enseignante de ne pas en parler dans les autres classes, sauf si le besoin s'en faisait sentir. Les enseignants n'ont pas souhaité organiser une réunion auprès des parents car elle n'aura sûrement pas abouti en raison du faible taux de participation habituel.

L'équipe a donc fait le choix d'informer les parents élus lors du conseil d'école pour aider à diffuser l'information de vigilance auprès des autres parents d'élèves.

Toutefois, les parents élus ont souligné les limites de cette organisation. Il a donc été convenu que les échanges pourraient se faire à partir du mail de l'association de parents y compris pendant les vacances. Chaque parent élu est ainsi informé des événements importants et pourra ainsi faire le lien entre les autres parents et l'école plus rapidement.

Mail de l'Association des Parents d'Élèves de l'Élémentaire Pascal à Poissy : parentselus-ecolePascal@gmx.fr

Les visiteurs

La directrice n'est jamais informée de la venue de visiteurs, excepté pour le service de la mairie en charge de la dératisation. Certaines personnes font des difficultés pour décliner leur identité et justifier leur présence. Il a été rappelé l'incident de l'année dernière où un individu interpellait les élèves et tentait de les inviter à monter dans son véhicule. Les craintes sont légitimes et une information préalable à la directrice apparaît nécessaire pour la sécurité des élèves.

Les abords de l'école

Le projet de signalétique tel qu'il a été mené pour l'école V. Hugo (barrières colorées et totem) est apprécié. L'école devrait être concernée l'an prochain.

Le stationnement

Le car de 18 places se stationne aux abords des passages protégés. Il serait souhaitable qu'il utilise les zones de stationnement prévues pour les bus.

Une 206 est fréquemment stationnée devant l'entrée du parking des enseignants. Elle gêne la visibilité et oblige les automobilistes à effectuer un dépassement dangereux.

Une signalisation renforcée serait peut-être à envisager ?

Le parking de l'école

Le parking est utilisé par les parents en dehors des horaires de fonctionnement de l'école. Toutefois, certains ne prennent pas la peine de se stationner aux emplacements prévus. Ils bloquent alors l'accès au personnel qui vient travailler. Un rappel aux usagers pourrait être envisagé.

La garderie du matin

Les enfants de la garderie du matin doivent emprunter le parking de l'école pour se rendre au bus. La directrice a proposé aux animateurs d'attendre sur l'emplacement réservé aux personnes handicapées lorsque le bus n'était pas arrivé plutôt que devant les places de parking où le personnel manœuvre pour se stationner. Il conviendrait aussi, les jours de pluie de faire attendre les enfants plus longtemps dans le centre de garderie plutôt que sous le porche d'entrée étroit qui implique que certains enfants sont sur le passage des voitures.

Les exercices d'évacuation et la commission de sécurité

Le 20/06/2011, la commission de sécurité a émis un avis défavorable à la poursuite des activités du groupe scolaire Pascal lié au système d'alarme incendie non adapté à l'établissement (maternelle et élémentaire).

En octobre, des prestataires circulaient dans l'école afin d'étudier les modalités d'installation d'un nouveau dispositif. Les travaux devraient être réalisés pendant les vacances de Noël.

Par mail, en date du 4/11/2011 à 15h53, M. Le Maire confirme ces travaux et précise qu'il « accorde un délai complémentaire de trois mois pour assurer la continuité du fonctionnement de l'établissement jusqu'à la prochaine visite de levée de prescriptions de la commission communale de sécurité qui régularisera le dossier ».

LES TRAVAUX

Les demandes de travaux ont été transmises en mairie le 15/09/2011.

Le document sera joint au compte-rendu du conseil d'école.

Le SLIS (Serveurs de communications Linux pour l'Internet Scolaire) permet de filtrer les accès à internet. Celui de l'école est à changer. Cette intervention a été diagnostiquée ultérieurement. L'enseignante en charge de TIC de l'Éducation Nationale, Mme HIRTZ et le service informatique de la mairie sont informés et font le nécessaire pour que le serveur soit opérationnel rapidement.

La visite de la société PROMETHEAN a eu lieu en octobre. Les trois Tableaux Numériques Interactifs de l'école ont pu être vérifiés.

PARTENARIAT ÉCOLE-FAMILLE

Les parents seront destinataires des codes pour accéder à la messagerie de l'association de parents. Les informations leur permettront de faciliter la communication entre les familles et l'école, de même pour les enseignants qui pourront relayer les informations plus facilement.

Des parents proposent que le spectacle de fin d'année s'organise avec l'école maternelle. L'équipe étudiera la faisabilité avec les collègues de maternelle pour répondre à cette demande.

LES MOYENS FINANCIERS ALLOUÉS À L'ÉCOLE

Les dons

Mme et M. LEFEBVRE, parents d'élève ont offert à l'école une télévision qui vient remplacer celle tombée en panne en avril dernier. L'équipe les remercie.

La coopérative scolaire

Les dons remis par les familles permettent de financer différents projets de classes et d'école. Cette année, l'école a reçu 1 097€.

Les comptes sont présentés aux parents élus au cours des conseils d'école et peuvent être consultés par les familles sur demande. Le montant des comptes au 06/09/2011 est de 9 828,34€.

La vente des photos viendra alimenter également les caisses.

Les commissaires aux comptes sont : Mme COTTEN et M. PANARIELLO

Les subventions de l'éducation nationale

Dans le cadre de l'accompagnement éducatif, la somme demandée par les enseignants était de 1305€ . Il a été attribué la somme de 890€ par l'inspection académique soit 68% de la subvention souhaitée.

La Caisse des écoles

Le Comité de la Caisse des Ecoles a décidé de nous attribuer la somme de 3 425€, qui se décompose comme suit :

▶ 2 620€ pour les sorties scolaires.

A ce jour, il n'est pas envisagé de participation financière pour les familles mais cela n'est peut-être pas à exclure.

▶ 350€ pour l'extension du CDI

▶ 455€ pour la part fixe (65€ par classe)

Le budget communal

L'utilisation du bon d'achat par la famille annoncé en juin n'a pas pu se faire. Les enseignants ont été prévenus en aout. Certains libraires ont accepté de modifier les sacs de fournitures pour une valeur équivalente comprenant que l'enseignant avait passé commande du matériel avant cette modification. D'autres n'ont pas fait ce geste commercial.

Les enseignants ont constaté que les produits Pichon étaient plus chers que celui de l'ancien prestataire.

Le solde destiné au sport sera prochainement dépensé pour l'achat de jeux de cours.

DATES DES PROCHAINS CONSEIL D'ÉCOLE

20 janvier 2012 – 8 juin 2012

Les prochaines réunions se tiendront en salle des maitres (rez-de-chaussée)

La Directrice remercie les participants. La séance est levée à 20h10

Secrétaires de séance,
Mme COTTEN
Représentante de parents

M^{me} CHAUVIN
Enseignante

Présidente,
M^{me} WEROUVE – DELASSALE
Directrice

